

NOUVEAU PONT ET PASSERELLE CYCLO-PIETONNE DE TILFF



KRATOCHWILL LAJOS

Attaché qualifié

Direction des Routes de Liège

Avenue Blondin 12-14 4000 Liège

Tél. : (+32) 04 229 75 10

Email : lajos.kratochwill@spw.wallonie.be

Résumé :

En 2001, les services des expertises techniques des ouvrages d'art du MET mettent en évidence une corrosion avancée des câbles de tension de l'ancien pont inauguré en 1953. Il n'est dès lors plus à même de remplir sa fonction première et nécessite en urgence le recours à un pont provisoire avant d'entamer les démarches liées à son remplacement.

Il aura fallu attendre 20 ans afin de rendre aux tilffois un pont passerelle digne de ce nom. Indépendamment des difficultés rencontrées pour l'élaboration du projet depuis son étude jusque sa réalisation, nous avons choisi de vous exposer son phasage et quelques particularités relatives notamment à sa conception.

Le phasage des travaux a pris en compte la nécessité de limiter au maximum l'impact sur les usagers.

Ainsi, hormis une fermeture du pont provisoire limitée à 2 mois de calendrier, la circulation de tous les usagers entre les deux rives a été conservée. L'accès aux deux quais de la gare a aussi été maintenu pendant toute la durée du chantier.

Ce pont est constitué d'une travée principale de 84,5 m. Il comporte un tablier d'une surface de 2000 m², la passerelle cyclo-piétonne qui est suspendue à la dalle de tablier représente quant à elle une surface d'un peu plus de 400 m².

Cet ouvrage imaginé et dessiné par le bureau d'études Ney & Partners, conçu sans pile intermédiaire dans le lit de l'Ourthe, a permis de rendre aisé et sécurisé le cheminement des « modes doux ».

Il permet également le franchissement à la fois de l'Ourthe et des voies de chemin de fer permettant ainsi la suppression du passage à niveau tout en respectant les contraintes liées au site.

Pour ce faire, ce pont semi-intégral en acier et béton utilise une technique plutôt rare.

En effet, cet ouvrage d'art dont le tablier est sous tendu à l'aide de deux nappes de câbles métalliques « ancrés » dans les piles situées de part et d'autre des berges permettent notamment de s'affranchir de ces contraintes tout en conservant un aspect architectural élégant.